



COMMUNIQUÉ

La Francophonie syndicale interpelle les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones réunis au Sommet de Québec

Montréal, le 16 octobre 2008 – Les représentants de la Francophonie syndicale provenant d'Afrique, d'Europe, d'Haïti et d'Amérique ont adopté une déclaration transmise au XII^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones, qui se tient du 17 au 19 octobre à Québec. La Francophonie syndicale a adopté cette déclaration à l'issue d'un forum qui s'est tenu à Montréal, les 14, 15 et 16 octobre.

Les participantes et participants à la rencontre syndicale constatent que la situation économique et sociale dans l'espace francophone est loin de s'être améliorée malgré les engagements pris par les dirigeants du monde francophone au X^e Sommet de Ouagadougou en 2004. Chômage et extrême pauvreté sont toujours le lot de populations entières, particulièrement en Afrique et dans certaines zones des Amériques comme en Haïti.

Pour Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, François Vaudreuil président de la CSD, et René Roy, secrétaire général de la FTQ, organisations hôtes de la rencontre syndicale : « *Cette situation incombe en partie à la responsabilité des pays riches, qui n'ont jusqu'ici pas respecté leur engagement en matière de coopération et de solidarité internationale* ».

Certains chefs d'État et de gouvernement du Sud n'ont pas su non plus mettre en œuvre de véritables politiques de développement économique et social au profit de leur population notamment l'engagement pris dans la Déclaration de Ouagadougou sur l'Emploi.

La crise énergétique et alimentaire et ses conséquences aggravantes sur les populations des pays en développement est essentiellement due à la quasi-absence d'une gouvernance de la mondialisation et aux spéculations financières au niveau planétaire. Cette situation érode le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs et rend aujourd'hui, les denrées de première nécessité et les produits de consommation courante difficilement accessibles à une partie importante des populations du Sud.

Les participantes et participants réclament que les dirigeants politiques de la francophonie prennent les moyens pour solutionner de manière durable la crise énergétique et alimentaire actuelle par la conclusion d'accords de coopération justes et équitables, fondés sur le respect mutuel entre pays du Nord et du Sud. Ils demandent aussi aux chefs d'État d'intervenir auprès des institutions internationales (Banque mondiale, FMI, OMC) afin que soit garantie la primauté des droits humains et syndicaux dans la définition ou l'établissement des règles financières et commerciales. Il est certainement temps d'en finir avec l'économie du laisser-faire et promouvoir une politique de justice sociale et de développement durable.

Mamounata Cissé, Secrétaire générale adjointe de la CSI et porte-parole de la Francophonie syndicale, demande aux chefs d'État et de gouvernement de « *contribuer aux efforts mondiaux afin de combattre les effets du chaos financier qui règne actuellement et éviter une récession mondiale menaçant l'emploi dans le monde entier avec de graves conséquences sur les couches les plus vulnérables notamment les femmes et les jeunes dans les pays les plus pauvres* ».

La Francophonie syndicale estime qu'il est impératif, voire urgent, que soit mise en œuvre une véritable politique internationale afin de construire un autre modèle de mondialisation fondé sur l'élimination de la pauvreté, l'égalité et la solidarité des peuples et l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations de l'espace francophone. Cette politique internationale doit viser la mise en œuvre du programme de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour le travail décent, la pleine réalisation des objectifs du millénaire fixés par les Nations-Unies d'ici 2015 ainsi que le respect par les pays industrialisés de l'objectif minimum fixé par les Nations-Unies d'allouer 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement, et ce, en dépit de la crise financière.

La Francophonie syndicale demande également que les dirigeants œuvrent de façon responsable vers la construction d'accords qui protègent les communautés les plus vulnérables et l'environnement.

Les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones doivent aussi s'engager à annuler la dette des pays du Sud et utiliser les fonds libérés pour renforcer les politiques de développement durable. Une telle politique doit associer de près les organisations de la société civile, notamment le mouvement syndical qui porte des solutions alternatives.

Les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones doivent prioriser la question migratoire en mettant en œuvre des programmes favorisant la libre circulation des personnes dans les pays du Sud comme du Nord, l'insertion économique, sociale et culturelle des travailleuses et travailleurs migrants, tout en garantissant leurs droits fondamentaux au travail et la formation.

Sur ce chapitre les participantes et les participants dénoncent le refus de certaines représentations diplomatiques au Nord comme au Sud de délivrer des visas d'entrée aux représentantes et représentants syndicaux invités à des rencontres interrégionales et internationales.

La Francophonie syndicale demande aux chefs d'État et de gouvernement de ne conclure des Accords de Partenariat Économique (APE) que s'ils garantissent l'intégration économique régionale et le respect des droits sociaux.

Les chefs d'État et de gouvernement doivent s'engager à œuvrer pour la paix, la prévention et le règlement des conflits ainsi que l'application des règles démocratiques face à la situation qui prévaut dans certains pays de la francophonie : Mauritanie, Tchad, Guinée, République démocratique du Congo etc.

Mody Guiro, Président de l'organisation régionale africaine de la CSI-Afrique, a souligné que « *les chefs d'État et de gouvernement, l'Union Africaine et les institutions internationales, doivent soutenir efficacement l'établissement de règles démocratiques garantissant la tenue d'élections libres et des mécanismes d'imputabilité ou de reddition de compte auxquels doivent être soumises les personnes élues* ».

La Francophonie syndicale demande le renforcement du rôle de l'OIF en la dotant de suffisamment de ressources dans sa coopération optimale avec les ONG/OSC dont les syndicats pour la réalisation des missions définies par les chefs d'État et de gouvernement.

La Francophonie syndicale représente 15 millions de travailleuses et de travailleurs de 96 organisations syndicales des pays francophones affiliés à la Confédération syndicale internationale (CSI). Cette dernière représente 168 millions de travailleuses et travailleurs de 311 organisations nationales dans 155 pays à travers le monde.

Pour renseignements :

Michelle Filteau, CSN :	514 894-1326
Denise Gagnon, FTQ :	514 598-8985
Jacques Désy, CSD :	514 231-1273